



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le 22 novembre 2022

AVIS PUBLIC

Nos Réf : BF/CH/JL

Objet : Conseil Municipal du 28/11/2022

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra :

Le lundi 28 novembre 2022 à 18h00

dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville – à la Mairie d'Estaires

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Ressources Humaines :

- 1) Personnel communal – Convention adhésion aux services de prévention Pôle Santé au travail avec le CDG 59.
- 2) Personnel communal – Tableau des effectifs des emplois permanents – Création d'emplois.

Urbanisme :

- 3) Propriétés communales – Acquisition d'un terrain sis rue Roger Verwaerde.

Finances :

- 4) Budget communal – Festivités de Pentecôte – Attribution d'une subvention exceptionnelle – Association « A Pas de Jehan ».

Jumelage :

- 5) Comité de jumelage – convention entre la commune et l'association « Estaires Sans Frontière » - dénonciation de la convention.

Monsieur le maire :

- 6) Vidéoprotection – Installation de nouvelles caméras.

Information du Maire :

- 7) Décisions municipales prises au titre de l'article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales :
Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.
- 8) Questions diverses

**Le maire,
Bruno FICHEUX**

